



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS**  
**Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 17 décembre 2024**

**Date de convocation : 10 décembre 2024**

**Nombre de conseillers en exercice : 74**

**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle Jules Mériaux du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2024/107 portant attribution des fonds de concours 2024/05**

**Membres présents (55 titulaires et 2 suppléants)** : BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric (S), LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, HERBET Yannick

**Membres excusés (5)** : LEDUC Brigitte, DAUCHET Martine, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme, GOURAUD Francis

**Membres absents (4)** : LOIGNON Laurent, HISBERGUE Antoine, HAVART Ludovic, RICHEZ Jean-Pierre

**Membres ayant donné procuration (8)** : PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, BALÉDENT Matthieu à MATON Audrey, BERANGER Agnès à COLLIN Denis, RIQUET Alain à TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée à DUBUIS Bernadette, DAVOINE Matthieu à SIMEON Serge, MANESSE Joëlle à MODARELLI Joseph, JUMEAUX Stéphane à DUDANT Pierre-Henri

**Secrétaire de séance** : RICHARD Jérémy

2024/

## Délibération 2024/107 portant attribution des fonds de concours 2024/05

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) souhaitant renforcer le soutien à l'investissement de ses communes membres a mis en place de fonds de concours.

### Modalités de versement :

- 50 % lors de l'engagement des travaux, sur présentation de l'ordre de service
- Le solde lors de l'achèvement des travaux, sur présentation par la commune d'un récapitulatif des dépenses exposées certifié par le comptable public
- La commune s'engage à solliciter le solde du fonds de concours pour le 31 décembre de l'année n+1 de la présente délibération, à défaut les crédits seront annulés.

*Vu le code général des collectivités territoriales, et dont son article L5214-16 V,*

*Vu la délibération n °2022/17 du Conseil Communautaire approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours,*

*Vu la délibération n°2023/09 du conseil communautaire portant le montant du fonds de concours développement durable à 40 000 € pour la période 2022-2027, plafonné à 20 000 € sur 2022-2024 et 20 000 € sur 2025-2027*

*Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, dont les dispositions incluant les Communes ci-dessous, comme l'une de ses communes membres,*

*Considérant que les projets proposés présentent l'ensemble des conditions requises pour l'attribution du fonds de concours,*

*Considérant que les montants du fonds de concours n'excèdent pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément aux plans de financement ci dessous indiqué,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :**


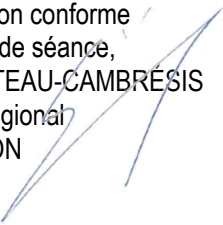

- **D'attribuer un fonds de concours aux communes listées ci-après :**

Année	COMMUNES	OBJET	COUT PROJET	SUBVENTION	AUTO FINANCEMENT	MTT FOND DE CONCOURS
2024/05	Boussière en Cis	Création d'une aire de jeux	18 695,00	0,00	18 695,00	9 347,50
2024/05	Estourmel	Rénovation de la toiture de l'église	12 910,00		12 910,00	6 455,00
2024/05	Le Pommereuil	Réfection du plafond de la salle des fêtes et mise aux normes électriques	44 505,00	22 252,00	22 253,00	10 000,00
2024/05	Catillon	Travaux de voirie route du bois de l'abbaye	13 485,00		13 485,00	5 770,76
2024/05	Briastre	Travaux bâtiment scolaire	8 200,00		4 100,00	1 100,00
2024/05	Saint Benin	Aménagement de l'église et de ses abords	38 181,25	4 400,00	33 781,25	16 890,63
Total volet 1						49 563,89
2024/05	Briastre	Travaux bâtiment scolaire	8 200,00		4 100,00	3 000,00
2024/05	Ors	Chaufferie bois décheté	289 109,00	212 606,00	76 503,00	20 000,00
2024/05	Villers Outreaux	Acquisition tracteur tondeuse	37 666,67		37 666,67	18 833,34
2024/05	Estourmel	Diminution de produit phytosanitaire	13 433,84		13 433,84	6 716,92
2024/05	Beauvois en cambresis	Perméabilisation des trottoirs	74 815,00	31 828,00	42 987,00	19 228,00
2024/05	Saint Aubert	Passage en LED	6 554,57		6 554,57	3 277,29
2024/05	Cattenieries	Changement chauffage bâtiment public	15 348,00	7 674,00	7 674,06	3 837,00
2024/05	La Groise	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux	54 987,76	27 493,88	27 493,88	13 579,16
2024/05	Maurois	MOE rénovation thermique et acoustique de la salle des fêtes	9 500,00		9 500,00	3 060,84
2024/05	Bazuel	Changement de chaudière	4 720,32	2 360,16	2 360,16	2 360,16
Total volet 2						93 892,70

- **D'autoriser le Président à signer les conventions d'attributions ainsi que tout acte y afférent ;**
- **De préciser que la consommation de l'enveloppe s'élève dorénavant à 218 530.63 € sur volet 1 et 276 312 € sur volet 2 ;**
- **De préciser que les crédits sont ouverts sur le budget 2024 à hauteur de 300 000 € sur le volet 1 et 200 000 € sur le volet 2 ;**

2024/

- Vu le dépassement de l'enveloppe sur le volet 2, et de la sous consommation de l'enveloppe volet 1, il est proposé de transférer le solde non utilisé du volet 1 vers le volet 2 afin de combler le déficit de ce dernier. Portant l'enveloppe du volet 1 à 223 688 € et du volet 2 à 276 312 €.

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p><b><u>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</u></b></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/12/2024 Publication le 19/12/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRESIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
---	--

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_107
Objet :	Délibération 2024/107 portant attribution des fonds de concours 2024/05
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.8 - Fonds de concours
Identifiant unique :	059-200030633-20241217-2024_107-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20241217-2024_107-DE-1-1_0.xml	text/xml	889 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D107.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20241217-2024_107-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	471.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 décembre 2024 à 08h27min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 décembre 2024 à 08h27min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 décembre 2024 à 08h27min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 décembre 2024 à 08h27min30s	Reçu par le MI le 2024-12-19